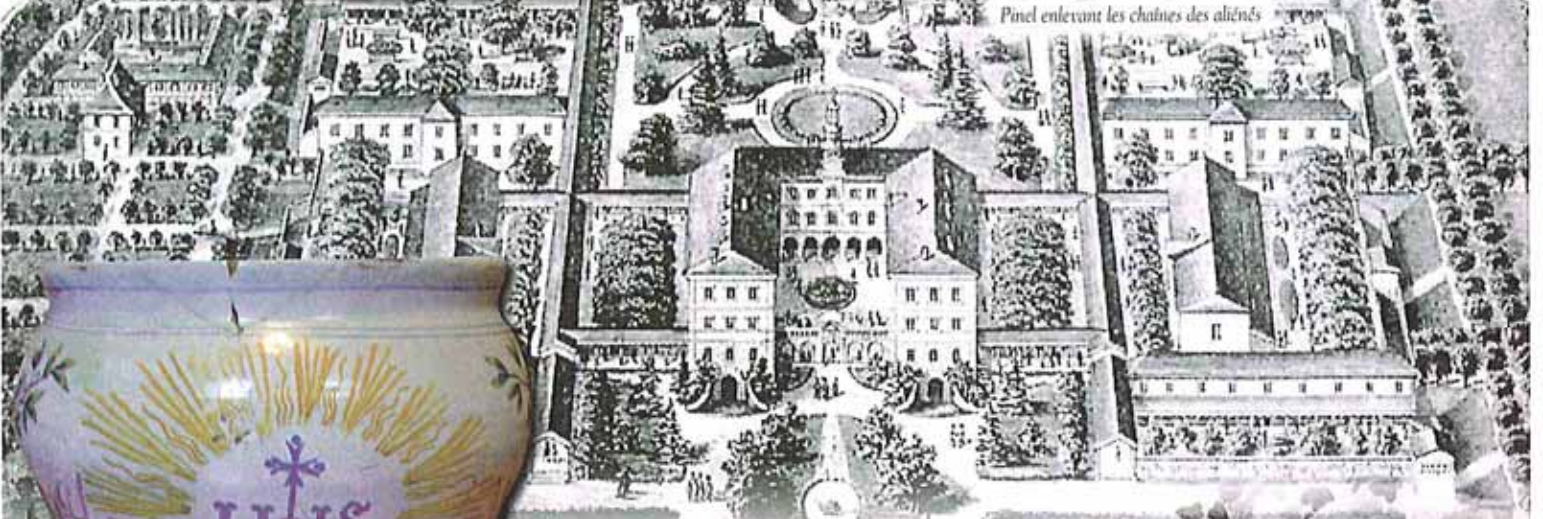
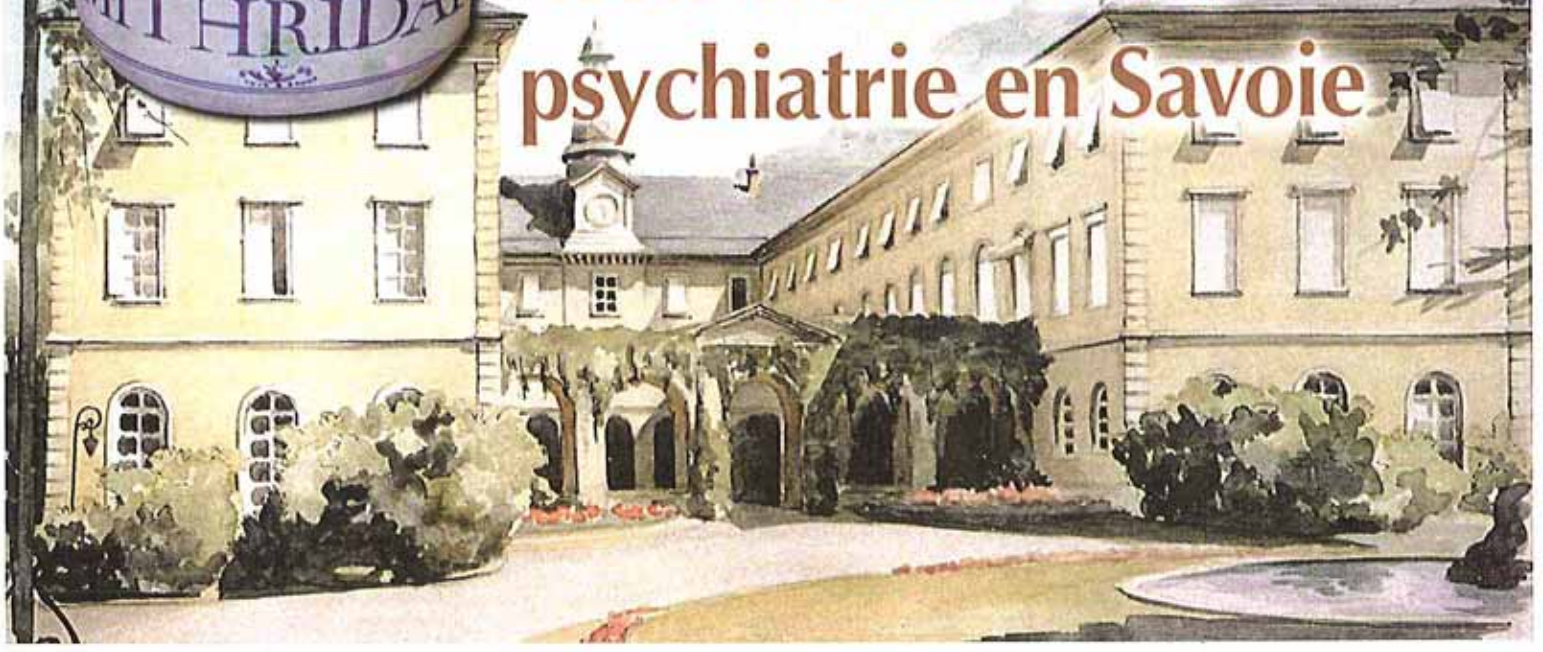




Panel enlevant les chaînes des aliénés



De 1730 à nos jours
**Trois siècles de la
psychiatrie en Savoie**



1788 à 1826: La Savoie, terre d'avant-garde pour la psychiatrie

L'assistance aux malades mentaux ne date que du début du XIX^e siècle; jusque-là les fous étaient emprisonnés ou recueillis dans les hôpitaux généraux, qui eux-mêmes les enfermaient. Dès 1730, le Duché de Savoie se préoccupa de cette question et fit ouvrir à Chambéry quelques chambres pour les incurables, dans une maison du Faubourg Reclus. Celles-ci devenant insuffisantes, on fit l'acquisition de bâtiments dans le même Faubourg, puis on transféra les incurables dans l'ancien monastère de Sainte-Marie l'Égyptienne (dont l'emplacement est aujourd'hui occupé par le parking de la Falaise), où huit loges étaient réservées aux déments. Ces loges, construites au rez-de-chaussée étaient humides, froides et malsaines, et correspondaient bien à la condition ordinaire des déments de l'époque qui si, l'on en croit le rapport au gouvernement rédigé en 1818 par Esquirol, étaient bien souvent enchaînés et frappés.

Marie Girod rapporte dans son ouvrage « Les aliénés en Savoie » comment le Docteur Joseph Daquin, grand Humaniste, médecin des Hospices civils de Chambéry et des Incurables améliora



Eglise Sainte Marie l'Égyptienne (démolition fin XIX^e)

concrètement les conditions faites à ces « miséreux » : à des infirmités morales il opposa un traitement moral : la persuasion, l'heureuse influence du travail, le spectacle salutaire de l'ordre et de la nature, le doux empire de la musique. C'est ainsi qu'avec dix ans d'avance, furent expérimentées en Savoie des idées qui seront plus tard associées au nom de Pinel.

C'est en 1791, que parut la première édition de *la Philosophie de la Folie* de Daquin, inspirée par sa nomination trois ans auparavant, aux incurables de Chambéry.

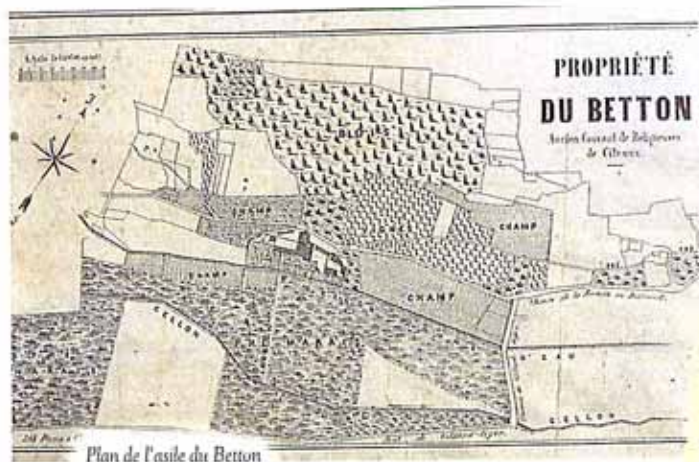
Le 1^{er} décembre 1823 fut constitué le Conseil Général de Charité: ce conseil avait la Direction Supérieure de tous les établissements Hospitaliers du Duché, sans aucune ingérence du Gouvernement. Le Conseil Général avait proposé d'abord de faire agrandir le bâtiment des incurables où se trou-

vaient les aliénés, le Conseil de Charité de Chambéry s'y refusa, prétextant que l'hospice des incurables n'avait pas été établi pour les fous; que par ailleurs les locaux ne permettaient pas de se prêter à cette disposition. Le Conseil Général se décida à choisir un autre local. Le ministre des Affaires internes l'invita par lettre du 9 septembre 1826, à délibérer sur les moyens propres à élever un établissement spécial. Le Conseil Général, après une enquête médicale favorable au projet proposa dans sa délibération du 21 décembre 1826, d'acquiescer à une partie de l'Ancienne Abbaye du Betton et s'acquitter de la somme de 122 000 livres sardes, jugée nécessaire pour l'acquisition et la mise en activité.

1827-1829: En quête d'un lieu d'asile.

L'installation sur le site de l'Ancienne abbaye du Betton

Le 16 février 1827 fut signé à Grenoble l'acte de vente d'une partie de l'ancien monastère du Betton, pour la somme de 72 000 livres sardes. L'établissement de l'hospice des aliénés dans cette antique abbaye fut approuvé par lettres royales du 6 mars 1827. Un membre du Conseil Général de Charité, le Général Comte de Boigne, concourut à la fondation de l'asile par le don d'une rente annuelle et perpé-



Plan de l'asile du Betton



Dotation par Monsieur le Comte et Général Benoît Le Boigne de Boigne en faveur de l'hospice des aliénés. L'acceptation du Conseil général de charité du duché de Savoie.



Portrait
du Gal de Boigne

tuelle de 15 000 livres pour subvenir aux frais de nourriture, soins et entretien des aliénés de Chambéry ainsi qu'une somme de 100 000 livres applicables aux frais d'acquisition, réparations. L'acte de vente fut signé en avril 1827.

Le Conseil Général de Charité dut, compte tenu de l'état d'abandon des bâtiments depuis la Révolution, entreprendre de nombreux travaux exigés pour la distribution des logements.

Grâce à l'inépuisable charité du Comte de Boigne, le Conseil Général se trouvait à même de pouvoir donner asile dans des conditions inconnues jusqu'alors, aux déshérités, qui jusqu'à cette époque étaient entassés dans des cachots, ou traînaient une existence misérable dans le vagabondage.

Après avoir consulté différents ordres religieux pour soigner les aliénés du Betton, le Conseil Général de Charité conclut une convention par laquelle les sœurs de la Charité de Saint Vincent de Paul, accep-

tèrent de soigner les aliénés des deux sexes, à la condition d'être secondées par des hommes, pour administrer à ces malades les soins qu'elles ne pouvaient leur donner elles-mêmes. Au 1^{er} juillet 1828, l'hospice du Betton était prêt pour recevoir 20 femmes. Au mois de mai 1829, les aliénés recueillis étaient au nombre de quinze dont un homme.

Pour assurer le service médical, le conseil Général nomma le docteur Dianand, médecin de l'Hospice.

1830-1851 : Du Betton à Bassens

Mais une conviction qui devint une grande déception, s'imposait tous les jours davantage aux membres de l'Administration – les efforts qu'ils avaient faits pour atteindre le but humanitaire qu'ils s'étaient proposé, n'étaient pas couronnés de succès. L'endiguement de la rivière de l'Arc en Maurienne avait donné lieu à l'arrivage dans la plaine de Bourgneuf, à une grande quantité de gravier. Le Gelon qui avait son débouché naturel dans cette rivière se trouva ainsi arrêté dans son cours, et reflua dans toute la vallée.

Au bout de quelques années, les fièvres paludéennes sévissaient dans toute la vallée, elles n'épargnèrent pas l'hospice. La quantité de quinine consommée était fabuleuse. L'asile destiné à la guérison de la folie devint un hôpital de fiévreux. Dans une seule année, sur 135 aliénés traités, 20 décédèrent de fièvres

endémiques. Le docteur Dianand, malgré son dévouement luttait en vain et succomba à la tâche en 1842, l'administration nomma médecin de l'Etablissement, le Docteur Duclos.

Lors d'une visite du Betton en 1834, l'illustre Dr Esquirol conseilla le transfert de l'asile dans une autre localité. En 1833, la commission du Conseil Général de la Charité s'exprimait ainsi : « Vous nous avez chargés de vous proposer les mesures que nous croyons avantageuses, nous vous disons avec franchise et conviction que le choix de la localité du Betton n'a pas été heureux » et indiquait le transfert de l'hospice comme inévitable.

L'administration convaincue des inconvénients majeurs de la situation avait suspendu les travaux du Betton, dans l'intention de faire construire un nouvel établissement qui réunit enfin toutes les conditions désirables sur l'endroit le plus propice à Chambéry ou dans les environs.

Après d'âpres discussions et après avoir visité quinze localités, la commission désignée pour rechercher l'emplacement du nouvel asile, porta son choix sur la plaine de Bassens : la beauté du site, la pureté des eaux et la salubrité de l'air, tout concourait à justifier ce choix, qui fut approuvé le 8 avril 1848 par le Ministère de travaux publics, du Commerce et de l'Agriculture, à ce moment commission extraordinaire du Roi en Savoie. La commission administrative délégua deux de ses membres pour s'occuper de l'acquisition des terrains nécessaires à la construction du nouvel asile. Les 11 et 12 août 1848, trente et un ares et dix-huit centiares pour le prix de 63 145,25 livres et neuf cents toises pour 6461 livres. Une partie des murs de



Portrait
de Duclos



Bâtiments du Betton dans leur état actuel

un mémoire pour servir à la création d'un nouvel asile en Savoie.

Ces deux ouvrages joints aux études médicales sur quelques établissements d'aliénés de France, d'Allemagne, de Suisse, du Docteur Fusier, élève et successeur de Duclos, ont servi à réunir à Bassens, ce qu'offraient de meilleur, dans leur agencement intérieur, les asiles de Bâle, Auxerre, Illenau, Mareville et Genève. Le plan d'ensemble dressé par P.M. Dénarié, avait pu profiter de tout ce que la science connaissait de plus avantageux pour les traitements des aliénations mentales.

Ce plan était complètement achevé et paraissait réunir toutes les conditions voulues, lorsque la loi du 1^{er} mars 1850 vint supprimer le Conseil Général de Charité du Duché.

Le décret royal du 26 juin 1850 créa une nouvelle administration pour l'asile et les membres de l'ancien conseil firent partie de la nouvelle administration.

Le Docteur Duclos, miné par le paludisme, succomba le 22 mars 1851. Quelques jours plus tard, le Conseil nomma un de ses

élèves pour lui succéder, le Docteur François Fusier.

1852-1858:

L'installation à Bassens

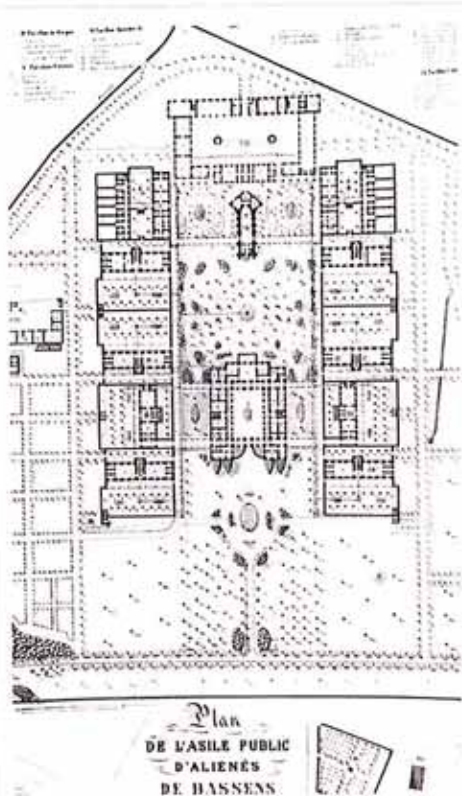
Le plan général de l'asile fut approuvé par décret du 22 mai 1852 et l'administration reçut l'autorisation de procéder à l'adjudication qui eu lieu le 23 décembre 1852 pour 398 981 francs, attribuée à l'entrepreneur Desarnod.

Marie Girod le décrit ainsi :

« Au centre, le Bâtiment d'Administration à deux étages, renfermant les bureaux, la salle de réunion de la Commission de Surveillance, les logements des fonctionnaires et employés, la cuisine, la pharmacie, la lingerie, et les magasins. De vastes sous-sols pour les caves.

A droite, une série de cinq pavillons, séparés par des préaux et destinés aux femmes aliénées.

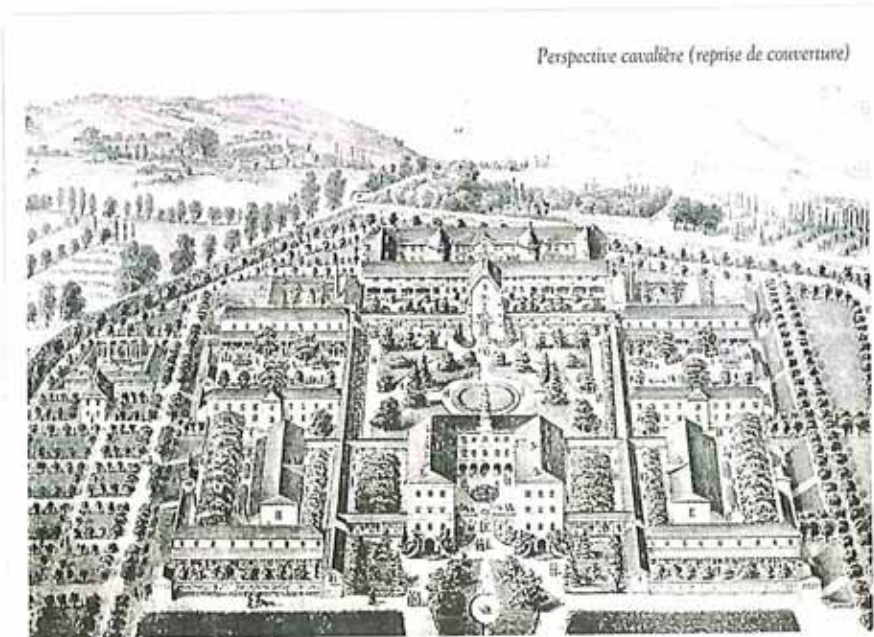
A gauche, sur la même ligne parallèle, une série de cinq autres pavillons semblables, destinés aux hommes.



Projet initial de l'architecte (celui de l'ancienne salle de CA)

clôture fut adjugée le 10 mai 1849 pour 14 457, 60 livres.

Le projet fut confié à un jeune architecte de Chambéry, P.M. Dénarié inspiré par les écrits et sous la direction du Docteur Duclos qui étudia, sur place, les principaux asiles de France et de l'étranger. Il résuma ses observations dans un remarquable ouvrage « *Etudes médicales sur quelques établissements d'aliénés de France* » imprimé à Chambéry en 1846. Il publia également





Bâtiment central



Bâtiment de la conciergerie

Sur le fond, faisant face à l'entrée, la Chapelle.

Sur le derrière, fermant le parallélogramme, les vastes constructions affectées aux services généraux.

Dans la cour intérieure de ce bâtiment se trouvent les deux tours rondes qui servent de châteaux d'eau et qui dominent les constructions.

Tous les pavillons sont reliés entre eux, à la chapelle, au bâtiment central et au bâtiment des services généraux, par de gracieuses et élégantes galeries »

Les travaux purent commencer au printemps 1853. La cérémonie de bénédiction de la première pierre eut lieu le 26 août 1853 sous la présidence de Mgr Billiet, Archevêque de Chambéry. Malgré de multiples difficultés en cours de construc-

tion : épidémie de choléra parmi les ouvriers employés aux travaux, abandon du chantier par l'entrepreneur Desarnod, difficultés financières importantes, le 1^{er} novembre 1858 tous les aliénés étaient transférés du Betton au nouvel asile.

1858-1945 : L'hôpital, lieu de vie

L'idéal aliéniste

Désormais situé dans un cadre agréable, le nouvel hôpital de Bas-sens correspond à l'idéal aliéniste de l'époque. Son architecture et son organisation reprennent tout ce que la science préconisait de meilleur pour un traitement effi-

cace des malades mentaux.

Ces derniers sont totalement pris en charge par l'institution qui veille au maintien de conditions d'existence plus humaines dans le cadre d'un règlement strict. Les malades les plus valides participent aux diverses tâches de la vie collective (travaux agricoles, cuisine, lingerie, entretien). Ce cadre très structurant permet au médecin aliéniste de tenter d'établir une relation thérapeutique avec les malades afin de permettre

une amélioration. Des traitements physiques plus traditionnels sont toutefois toujours pratiqués (bains, douches).

Dans tous les cas, l'aliéné est totalement séparé de son milieu d'origine et de la société environnante mis à part quelques visites des familles et des proches.

Un hôpital totalement autonome sur le plan matériel

La séparation avec l'extérieur est matérialisée par le mur d'enceinte qui clôt la totalité de l'espace occupé par l'hôpital.

Prévu à l'origine pour 374 aliénés, l'hôpital voit sa population augmenter de façon significative durant cette période avec près de 1 000 patients au début du XX^e siècle. L'établissement vit de façon autarcique et il faut assurer l'approvisionnement en eau et en nourriture pour l'ensemble de la collectivité.

Très rapidement, l'eau s'avère insuffisante pendant les périodes de sécheresse. Elle provient des deux tours servant de château d'eau et situées dans la cour des services généraux. Par ailleurs, l'acquisition de terres agricoles s'avère nécessaire.

En 1864, le directeur médecin proposait l'acquisition du domaine du Bressieux, contiguë à l'asile. Ce projet ne put aboutir dans l'immédiat et sa réalisation n'a été concrétisée qu'en 1877. Le lot comprenait le château du Bressieux et tous les éléments nécessaires pour répondre aux besoins de l'hôpital : une source abondante et un domaine agricole de 32 ha.

« Sans aucun frais, on installa de suite une quarantaine de malades travailleurs dans le château. On amena dans le clos de l'asile l'excellente eau de la source de la



Collection de l'ancien hospice de la Charité de Chambéry



Vue du château de Bressieux de nos jours

Colombe en quantité suffisante pour alimenter tous les services, sans compter les revenus en nature récoltés sur ce domaine et les terres cultivables où les malades travailleurs pourront être occupés »

Dans une démarche classique à l'époque, l'administration fit construire en 1882, en haut de la propriété, le bâtiment de la ferme, qui devait abriter pêle-mêle activités d'élevage, infirmiers et patients, chargés de l'activité agricole.

Le 10 juillet 1937, le troupeau est encore constitué par 32 bovins et 92 porcins et produit 108 litres de lait pour la journée. Le nombre de malades ayant travaillé ce jour-là étant de 8 personnes.

L'asile comporte également un abattoir mais aussi une boulangerie ainsi qu'un cimetière.

Une vie collective très contrôlée

La vie collective est organisée par les sœurs de la Charité de St-Vincent-de-Paul. Elles sont chargées d'administrer les soins sous la conduite des médecins et de veiller sur les patients. Elles sont aidées par des infirmiers et gardiens. Ces derniers vivent avec les malades dans l'enceinte de l'asile. Il s'agit d'un per-

sonnel peu qualifié soumis à des conditions difficiles. En 1935, le Dr Burle souligne « le personnel paye un lourd tribut aux malades, 14 heures de contact permanent avec les malades, et quels malades : tuberculeux, syphilitiques, épileptiques, et..., etc. ; 14 heures au milieu des cris, des insultes et parfois des coups, dans une promiscuité de tous les instants »

La vie à l'intérieur des murs est structurée de façon très stricte. A chaque heure correspond une tâche précise à accomplir. Comme le rappelle le médecin directeur en 1867, cette régularité est indispensable « La population d'un établissement d'aliénés est composée d'éléments, qui par leur état maladif, sont constamment portés au désordre ; il est nécessaire de réagir par tous les moyens possibles contre ces tendances et à la régularité dans les divers mouvements de la journée, est d'une importance très grande tant sous le rapport moral que sous le rapport économique. »

Le clocheton situé sur le bâtiment central sert à rythmer les différents mouvements de la journée : lever, coucher, repas, visite médicale, travail.

Les distractions des patients font également l'objet des préoccupations de l'établissement. Dès 1907, des auditions



de phonographe sont données en plein air. En 1938, la princesse Sapicha offre un gramophone et des disques pour les malades et l'année suivante, M. Delteil offre un lot important de disques pour le phonographe mis en circulation dans les différents pavillons de l'hôpital.

En 1932, sur l'initiative de son président, la Commission administrative autorise l'achat d'un projecteur de cinéma pour distraire les malades.

Le château de Bressieux

L'acquisition du domaine de Bressieux en 1877 constitue la principale extension de cette période. Outre le domaine agricole de 22 ha, il comprend également le château, situé au centre de la propriété auquel on accède par une allée monumentale, plantée de platanes.

Il était plus important dans le passé avant qu'un incendie survenu au XVIII^e siècle détruise la partie située à l'avant du bâtiment actuel.

Le château appartient à deux époques très distinctes : les deux tours rondes

sont deux spécimens bien conservés du XV^e siècle. La façade principale est de style Louis XV.

Dans la décennie 1880, on installe à Bressieux un réfectoire et une salle de réunion au rez-de-chaussée ainsi que des dortoirs au 1^{er} et 2^e étage pour les aliénés tranquilles et les convalescents.

L'hôpital aujourd'hui

Les nouvelles conceptions de la psychiatrie

Pendant la seconde guerre mondiale, la famine cause directement ou indirectement la mort d'environ 40 000 malades mentaux dans les hôpitaux français. L'hôpital de Bassens n'échappe pas à ces difficultés et connaît une surmortalité liée à la réduction des régimes alimentaires en raison de la difficulté et la cherté des approvisionnements.

La mise en cause du système concentrationnaire et les aspirations nées de la Libération conduisent à une nouvelle politique de soin. Le patient doit être réintégré dans son environnement familial et social. L'hôpital doit avoir pour but la



Ancienne pharmacie

réinsertion du patient dans la société. Il ne constitue qu'un maillon de la prise en charge du patient en lien avec des structures extra-hospitalières pratiquant un suivi ambulatoire.

Cette approche est favorisée par la découverte des neuroleptiques utilisés dès 1954 par le Dr Lambert après des expérimentations effectuées au château de Bressieux.

L'ouverture progressive sur l'extérieur

Dans ces conditions, l'hôpital commence peu à peu à s'ouvrir sur l'extérieur. Les activités de l'extérieur entrent au CHS. Un service de sport est mis en place de même que des ateliers d'ergothérapie

avec de nombreuses activités (bois, archéologie, vannerie, reliure...) Dans une période plus récente, les patients sortent de l'hôpital pour travailler dans une imprimerie ou un bistrot associatif installé en ville. Le but est de favoriser les liens et les relations avec l'environnement extérieur.

Dans le cadre d'un partenariat avec la mairie de Bassens, le château de Bressieux accueille l'école municipale de musique depuis 1998 et l'école de dessin (Bassens Art Studio) depuis 1999.

Le problème des patients au long cours, difficiles à intégrer dans un cadre extérieur faute d'une adaptation suffisante en milieu ouvert ou en institution médico-sociale reste cependant une réelle difficulté et nécessite la création d'une Maison d'Accueil Spécialisée sur le site de Bassens en 1995 et la mise en place d'une unité intersectorielle spécialisée (pavillon Charcot).

La sectorisation

L'ouverture vers l'extérieur se manifeste aussi avec la sectorisation instaurée par la circulaire du 15 mars 1960 et officiellement légalisée par la loi de 1985.

Une quarantaine de structures extra-hospitalières dispersées dans l'ensemble du département de la Savoie (CMP, CATTP) sont alors directement rattachées aux différents services de l'hôpital formant ainsi des secteurs psychiatriques selon un découpage géographique (5 secteurs adultes, 3 intersecteurs de psychiatrie et 1 secteur adolescents). Parallèlement, les hôpitaux de jour se développent tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de l'hôpital ainsi que des appartements thérapeutiques.

Le CMP devient la porte d'entrée de la prise en charge psychiatrique.

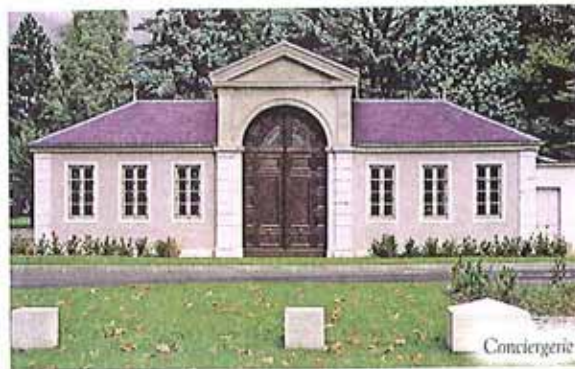
Chaque secteur dispose d'une ou deux unités d'hospitalisation complète de 25 lits environ afin d'accueillir les patients en phase aiguë.



Bâtiment central



Pavillon Daquin après restauration



Conciergerie

Les nouvelles extensions

Plusieurs extensions caractérisent la période récente. La création des pavillons Bachelard et Belledonne dans les années soixante et l'ouverture des bâtiments de Chantoiseau 1 et Chantoiseau 2 en 1976 pour l'hospitalisation des enfants. Cette approche est finalement abandonnée dans le cadre d'une réorganisation à grande échelle de la pédopsychiatrie intervenue entre 1994 à 1999 au profit d'un suivi entièrement ambulatoire favorisant le maintien de l'enfant dans son cadre de vie habituel.

Une unité d'hospitalisation complète pour adolescents de 7 lits est demeurée et reste la seule structure d'hospitalisation complète en pédopsychiatrie.

Les réalisations les plus récentes concernent la clinique du Nivolet qui ouvre ses portes en 1980 et abrite 4 unités d'hospitalisation complète, les services des consultations de spécialités médicales pour les patients ainsi que plusieurs directions et services administratifs dont la direction générale.

L'adaptation aux évolutions actuelles

L'hôpital s'est ainsi adapté aux profondes évolutions de la psychiatrie et de la demande de soins auprès de la population. L'asile a laissé la place à un centre hospitalier spécialisé largement ouvert sur l'extérieur.

L'hôpital tisse aujourd'hui de nombreux partenariats :

- les centres hospitaliers généraux
- les structures sociales et médico-sociales dans le cadre de la prise en charge du handicap psychique
- les structures accueillant des personnes âgées
- l'Education Nationale, le Conseil Général...

Préservation du patrimoine

Le CHS poursuit ainsi sa mission de traitement et de réinsertion des patients psychiatriques de la Savoie. Porteur d'un riche héritage et d'une tradition de plus d'un siècle et demi, il préserve également son patrimoine. En effet, l'ancien hôpital est classé comme monument historique

et fait l'objet d'un plan de réhabilitation coordonné par les Bâtiments de France depuis 1992. Ce programme consiste à restaurer les pavillons en restituant l'aspect d'origine par la démolition des annexes rajoutées, l'enclouement des câbles électriques, le ravalement des façades et la réfection des toitures et des charpentes.

L'ancienne pharmacie regroupe la collection de vases de l'ancien hospice de la Charité de Chambéry. Elle se rattacherait à des fabriques du midi de la France dont quelques pots pourraient être originaires de Moustiers.

Depuis quelques années, l'hôpital fait l'objet d'une ouverture au public lors des journées du patrimoine.



Galerie du bâtiment central

Conception : Jean Maurice LASSERRE, directeur du CHS de la Savoie

Textes repris : par Michel MERCIER (élève directeur, promotion 96-98) d'après des recherches menées par Lucette GAILLARD, directeur d'Hôpital à partir du livre *Les Aliénés de Savoie* de Marie GIROD (Chambéry 1884)

Illustrations : CHS de la Savoie

Document réalisé en partenariat avec la Société Française d'Histoire des Hôpitaux

CHS de la Savoie - 2008

Conception, réalisation, impression : de Bussac - 04 73 42 31 00 